

Personnel enseignant.—Le tableau 11 fait voir l'évolution du personnel enseignant des universités depuis 1950.

11.—Personnel enseignant de plein temps des universités et collèges, années scolaires terminées en 1950-1961

NOTA.—A compter de 1957, les chiffres sont des estimations fondées sur les rapports d'institutions qui comptent environ 50 p. 100 des inscriptions totales. Les chiffres de toutes les années comprennent certains préposés aux recherches ainsi que des chargés de cours et des adjoints juniors et occasionnels.

Année scolaire terminée	Professeurs	Année scolaire terminée	Professeurs
1950.....	5,246	1956.....	6,719
1951.....	5,539	1957.....	7,000 ^r
1952.....	5,874	1958.....	7,500 ^r
1953.....	6,047	1959.....	8,200 ^r
1954.....	6,503	1960.....	9,200
1955.....	6,474	1961.....	9,800

Le tableau 12 indique, selon le rang et par région, la médiane des traitements versés au personnel de 17 grandes universités en 1960-1961.

12.—Traitement médian des professeurs de 17 universités, année scolaire 1960-1961

NOTA.—Ouest: Universités Manitoba, Saskatchewan, Alberta et Colombie-Britannique; Centre: Universités Bishop's, McGill, Queen's, Toronto, Collège Victoria, Collège Trinity, Université McMaster, Université Western Ontario; Atlantique: Universités Acadia, Dalhousie, Saint-François-Xavier, Mount Allison et Nouveau-Brunswick.

Rang professoral	Région				Personnel nombre
	Provinces Atlantiques	Provinces centrales	Provinces de l'Ouest	Total	
	\$	\$	\$	\$	
Doyens.....	10,750	16,400	14,750	14,500	98
Titulaires.....	9,625	12,518	12,298	12,304	940
Agrégés.....	7,667	9,395	9,543	9,399	994
Adjoints.....	6,172	7,457	7,486	7,420	1,298
Chargés de cours.....	4,692	5,802	5,961	5,812	785
Total	6,702	8,642	8,653	8,404	4,138¹

¹ Comprend 23 professeurs non classés et non compris ci-dessus.

Finances.—Depuis 1952, les subventions fédérales, provinciales et municipales à un groupe d'institutions qui comptent environ 80 p. 100 des étudiants de plein exercice ont dépassé la moitié du revenu courant total (sans les recettes provenant des entreprises auxiliaires). Au tableau 13 figurent les recettes et dépenses, par année, de ce groupe d'institutions. Les institutions omises sont en majeure partie celles qui sont dirigées par des religieux, où les professeurs ne reçoivent guère ou pas de traitement et dont, par conséquent, les rapports financiers ne sont pas comparables aux autres.